
Monsieur Laurent CASCALES

Nîmes, le 15 janvier 2024

N/Réf. : SAINT GUILHEM
22024 - GH//GH
V/Réf. : Type: REFERE N°RG 22/31130

DIRE N°6

Monsieur l'Expert,

En réponse au **DIRE COMPLÉMENTAIRE** GROUPAMA MÉDITERRANÉE je souhaite formuler quelques observations.

A cette fin, je vous adresse de nouveaux clichés photographiques en pièce jointe.

(Pièce N°21 clichés en annexe du dire N°6)

La toiture et le soulèvement des tuiles

Dans la phase pre contentieuse Groupama, et M. Chaput n'ont pas expertisé le toit.

Faute de s'être rendu sur site leur analyse ne pouvait être pertinente.

Il ressort des clichés pris par drone quelques mois avant sinistre et des observations en cours d'expertise une forte détérioration de la toiture avant et après sinistre :

- côté nord : des fissures sont apparues,
- côté sud : on note un mouvement de tuiles certaines ont même été cassées par l'explosion.

Les combles et l'onde de choc

Côté sud, l'on observe des parefeuilles brisées par l'onde de choc,

Côté nord, ces dernières sont inaccessibles au premier abord.

Seuls Monsieur MATEU et Monsieur CASCALES et l'entreprise qui a assuré les mesures conservatoires y ont accédé.

Maître Grégory HANSON
Avocat près la Cour d'Appel de NIMES
1 Rue Général Perrier
30000 Nîmes

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS
12 Rue Jules Ferry
34000 Montpellier

Tel. 33 (0)4 66 28 22 45 - Fax. 33 (0)4 66 28 22 49
contact@gregoryhansonavocat.com

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

Grégory HANSON

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS

Les décollements de plafonds/voutains, sur tous les étages

Ces désordres ont été observés par toutes les parties lors des opérations d'expertise.

Les fissures

Depuis le dernier accedit sur site une fissure a été constaté contre le mur Ouest

Par ailleurs, l'ensemble des fissures sont apparues à la suite de l'explosion.

Les photos de la pièce côté nord 2ième étage avant explosion (mur décroûté puis mur rejointé) montrent qu'il n'y avait pas de fissure visible avant explosion sur ce pan de mur.

Dans les pièces côté nord les objets ont été projetés par le blast : écran TV au 1er étage, porte + cuisine équipée + divers robots ménagers + des morceaux de verre retrouvés plantés ou projetés jusqu'à l'église se situant à 40 mètres au rez-de-chaussée.

Un voisin côté nord a reçu des pierres provenant du 2ième étage, lors de l'explosion.

Le blast a sans doute causé des désordres invisibles à l'œil nu. Ce point est confirmé par Monsieur MATEU.

Pour rappel le souffle de l'explosion a violemment projeté les personnes présentes lors de l'incident.

Pour mémoire vous trouverez en annexe la liste des pièces déjà communiquées.

Merci de considérer la présente comme valant dire.

En vous souhaitant bonne réception

J'adresse copie à mes contracteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Expert, l'expression de mes salutations respectueuses.

Grégory HANSON

Maître Grégory HANSON
Avocat près la Cour d'Appel de NIMES
1 Rue Général Perrier
30000 Nîmes

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS
12 Rue Jules Ferry
34000 Montpellier

Tel. 33 (0)4 66 28 22 45 - Fax. 33 (0)4 66 28 22 49
contact@gregoryhansonavocat.com

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

Grégory HANSON

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS

Liste des pièces déjà communiquées :

Pièce N°1 attestation immobilière

Pièce N°2 pièces d'identités des requis

Pièce N° 3 Rapport SALVADOR

Pièce N°4 Arrêté de mise en sécurité du 01 mars 2022

Pièce N°5 déclaration de sinistre du 22 novembre 2021

Pièce N°6 Conditions particulières assurance PRIVATIS

Pièce N° 7 rapport MATEU du 16 mai 2022

Pièce N° 8 quittance indemnitaire

Pièce N°09 constat d'huissier du 08 décembre 2021

Pièce N°10 photo Mateu en annexe de son rapport du 16 mai 2022

Pièce N° 11 clichés photographiques fournis par les requérants

Pièce N° 12 note de Monsieur MATEU le 28 février 2023

Maître Grégory HANSON
Avocat près la Cour d'Appel de NIMES
1 Rue Général Perrier
30000 Nîmes

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS
12 Rue Jules Ferry
34000 Montpellier

Tel. 33 (0)4 66 28 22 45 - Fax. 33 (0)4 66 28 22 49
contact@gregoryhansonavocat.com

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

Grégory HANSON

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS

Pièce N°13 le rapport d'études réalisé par l'INERIS* et daté du 10/01/2007 - INERIS-DRA-2007-N° 46055/77288

Pièce N°14 devis « étude BA après sinistre de l'entreprise BET GILLET INGENIERIE du 10 mai 2013

- Pièce N°15 Liste de travaux réalisés par les requérants depuis l'achat du bien,

- Pièce N°16 Rapport Expert Beaufiles Didier pour la levée de l'arrêté de péril,

- *Pièce N°16-1 Arrête Mise En Sécurité Procedure Urgence-Marsillargues-1er Mars 2022,*

- Pièce N°17 Note n° 2 de Monsieur MATEU 16-05-23

- *Pièce N°18 audiométrie Monsieur SAINT GUILHEM 2017-2022*

- *Pièce N°19 clichés photographiques et video des combles prise par Monsieur SAINT GUILHEM*

- Pièce N°20 devis de réfection toiture

PIECE NOUVELLE

Pièce N°21 clichés photographiques du toit

Maître Grégory HANSON
Avocat près la Cour d'Appel de NIMES
1 Rue Général Perrier
30000 Nîmes

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS
12 Rue Jules Ferry
34000 Montpellier

Tel. 33 (0)4 66 28 22 45 - Fax. 33 (0)4 66 28 22 49
contact@gregoryhansonavocat.com

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.